

SORBONNE UNIVERSITE

**Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Assistant-e de fabrication, ouvert au titre de l'affectataire SORBONNE UNIVERSITE, session 2023**

**La présidente de Sorbonne Université,**

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

**DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Assistant-e de fabrication, ouvert au titre de l'affectataire SORBONNE UNIVERSITE, au titre de l'année 2023 :

Monsieur BLANQUET Guillaume, ingénieur d'études, président, Sorbonne Université, Paris.  
Madame GUEDJ Fanny, ingénieure d'études, vice-présidente, Sorbonne Université, Paris.  
Madame HUE-GAY Elysa, ingénieure d'études hors classe, experte, Université Lumière Lyon 2, Lyon.  
Monsieur SEBERT Olivier, ingénieur d'études hors classe, Université Paris Cité, Paris,  
Monsieur GLONDU Mathieu, assistant ingénieur, Sorbonne Université, Paris.  
Madame LAURENT Nathalie, assistante ingénieure, suppléante, Sorbonne Université, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris , le 12 septembre 2023

  
DGSA - RS  
Pour la Présidente et par délégation  
Directrice du développement des  
compétences  
Emmanuelle LE QUELLEC

